



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>68038</b>	De <b>M. Axel Poniatowski</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Val-d'Oise )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse</b> >pédagogie	<b>Analyse</b> > numérique. Conseil national du numérique. recommandations.
Question publiée au JO le : <b>04/11/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>10/02/2015</b> Date de renouvellement : <b>19/05/2015</b> Date de renouvellement : <b>08/09/2015</b> Date de renouvellement : <b>01/03/2016</b> Date de renouvellement : <b>21/06/2016</b> Date de renouvellement : <b>20/12/2016</b> Date de renouvellement : <b>04/04/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations formulées par le conseil national du numérique publiées dans un récent rapport. La volonté de ce conseil est de créer une école créative et juste dans un monde numérique. Dans cette perspective, il émet huit propositions. Il propose de renforcer l'enseignement du numérique en l'adaptant à chaque cycle, en formant des enseignants compétents, d'installer la littératie de l'âge du numérique, d'expérimenter le baccalauréat Humanités numériques, de relier la recherche et l'éducation ou encore d'accepter les nouvelles industries de la formation. Quelques semaines après l'annonce d'un grand plan numérique pour l'école, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine.